

La Fondation Caritas France a été créée par le Secours Catholique en 2009, à la suite de son soixantième anniversaire. L'association souhaitait ainsi compléter ses moyens de lutte contre la pauvreté et l'exclusion grâce à une structure donnant la priorité à des projets innovants, à fort impact social et transposables.

Ce projet répondait aussi à une attente forte de donateurs. Ils souhaitaient la possibilité de créer simplement leur propre fondation en résonance avec les valeurs et les missions du Secours Catholique.

C'est ainsi qu'est née la Fondation Caritas France, première fondation abritante dédiée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le Monde. Cette fondation reconnue d'utilité publique a une double finalité: collecter pour financer ses propres projets et accueillir des fondations familiales sous son égide.

Pour en assurer l'assise et la pérennité, le Secours Catholique l'a initialement dotée de cinq millions d'euros. Aujourd'hui plus de 2500 donateurs la soutiennent et elle abrite une vingtaine de fondations sous son égide.



La Fondation Caritas France rassemble et incarne les volontés de s'engager durablement et d'innover contre la pauvreté et l'exclusion.



LE SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE UN RÉSEAU EXPERT DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

En France, dans une société de plus en plus inégalitaire, plus de 8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Cette pauvreté s'installe, l'exclusion devenant durable, et n'épargne plus personne: familles, jeunes, étrangers, personnes âgées, travailleurs pauvres... Dans le monde, la pauvreté se lie à de nouveaux enjeux: guerres, crises climatiques, urbanisation, accès à l'eau... Les besoins essentiels (santé, eau, éducation, alimentation) restent trop souvent insatisfaits.

Le Secours Catholique, membre français de la confédération Caritas Internationalis, et la Fondation Caritas France, ont fait de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion leur priorité.



LA FONDATION CARITAS FRANCE AGIT SUIVANT TROIS AXES

- **En France**, elle soutient des actions en faveur de l'hébergement et du logement, de l'emploi, de la formation... Des projets établis mais aussi des solutions innovantes, répondant aux nouveaux enjeux de la pauvreté.
- **À l'International**, et particulièrement en Afrique, elle finance des projets répondant aux besoins essentiels.
- Parce que comprendre les racines de la pauvreté, c'est se donner les moyens de mieux agir sur ses manifestations, elle appuie par ailleurs la recherche, les études et les expérimentations sociales.

HISTOIRE, MÉMOIRE ET TRANSMISSION

CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

La Fondation Caritas France est en grande partie née de la volonté de donateurs, familles ou groupes d'amis, souhaitant "aller au-delà d'un beau chèque" pour s'impliquer plus fortement et plus personnellement dans leur générosité. Pour "rendre" un peu de ce qu'ils estiment avoir reçu. Pour agir en cohérence avec leurs valeurs d'inspiration chrétienne. Pour aller plus loin dans le partage, en famille, et transmettre ces valeurs à leurs enfants ou se souvenir d'un proche.

Il y a autant de raisons, autant d'histoires personnelles et familiales que de fondateurs. Un événement dramatique, une réussite professionnelle, la vente d'une entreprise, la rencontre avec une per-

sonne en difficulté... sont autant d'événements qui amènent un jour à entamer une conversation familiale sur le partage, à s'ouvrir à la possibilité de créer une fondation.

Toutes ces histoires trouvent de nouvelles pages à écrire au sein de la Fondation Caritas France, interlocuteur privilégié des fondateurs familiaux. Avec eux, la Fondation poursuit un seul objectif – combattre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le Monde – dans une rencontre fondée sur la réactivité, la proximité et la simplicité des contacts. Elle met en place avec chacun un partenariat unique, l'aidant notamment à définir son chemin pour impliquer son conjoint, ses proches ou ses enfants.

FAMILLE PÉLISSÉ DU RAUSAS

En mémoire de parents "partis trop jeunes", Christophe Péliissié du Rausas et son épouse Inès ont créé une fondation destinée à donner une éducation à des jeunes issus de milieux défavorisés. Une étape majeure sur un chemin familial.

D'où vient l'idée de cette fondation ?

Christophe Péliissié du Rausas. C'est une façon de faire perdurer la mémoire de mes parents, partis trop jeunes. C'est aussi le fruit d'une histoire où tout se recoupe. Nous avons toujours été sensibles à l'insertion des jeunes de milieux très défavorisés. Mon père m'a beaucoup encouragé lorsque, étudiant, j'ai monté une association avec des amis pour aider les enfants des rues en Colombie. Ma mère était impliquée auprès du Secours Catholique. D'ailleurs, mon frère et moi avons déjà créé en 1999 une association qui portait le nom de nos parents...

Pourquoi avoir fait évoluer cette association en fondation abritée ?

Christophe Péliissié du Rausas. C'était une structure un peu "artisanale", fragile et solitaire. La fondation abritée lui donne plus de pérennité et d'ampleur, et permet de bénéficier des avantages liés à la reconnaissance d'utilité publique. Ce désir s'est confirmé quand nous avons rencontré la Fondation Caritas. Nous avons été convaincus par l'idée de "réseau de fondateurs", par les échanges avec l'équipe et les autres fondations familiales. Être abrité permet de sortir de la solitude, d'ouvrir ses horizons. Cela offre aussi un label rassurant pour ceux qui voudraient donner. Enfin,



nous voulions nous inscrire dans un cadre chrétien. Former un jeune sans structurer son cœur, hors d'un cadre humain et spirituel, c'est un peu verser de l'eau dans le sable.

Comment vos enfants envisagent-ils cette fondation ?

Inès Péliissié du Rausas. Pour eux, ce projet est un peu évident. Nous avons de la chance: ils ont la foi et comprennent la démarche de préoccupation du prochain. Cette fondation, c'est une continuation, une incarnation de nos valeurs, pas une révolution. C'est aussi une manière de leur parler des grands-parents qu'ils n'ont pas connus, de les inscrire dans une continuité qui n'a pu se faire naturellement. C'est enfin une façon de leur transmettre une certaine conception de l'argent. Nous leur avons dit: "nous comptons sur vous pour vous impliquer, maintenant mais surtout plus tard". Cela a été un petit choc, car c'était une façon indirecte d'évoquer le moment où nous ne serions plus là... La Fondation étant toute récente, nous n'avons pas encore formalisé la façon précise dont ils seront impliqués. Cela dépendra aussi de l'intérêt qu'ils manifestent, mais nos deux aînées – majeures – pourraient déjà entrer au Comité de Fondation. Pourquoi ne pas aussi aider l'association de soutien scolaire dans laquelle une de nos filles est bénévole ?



Quand on a été très gâté par la vie comme je l'ai été, cela me semble une réaction assez commune de vouloir "rendre" un peu à ceux qui en ont le plus besoin.

Philippe Charrier, Fondation Alain Charrier

UNE OFFRE SUR MESURE, À LA MESURE DE CHAQUE HISTOIRE

Proposer aux fondations sous égide, et particulièrement aux fondateurs familiaux, un appui technique et une écoute de tous les instants. Leur permettre de se consacrer pleinement à leur objet et de mener sereinement leur mission en se déchargeant notamment de l'administration de leur structure. C'est l'une des raisons d'être de la Fondation Caritas France.

EN AMONT DE LA CRÉATION

La Fondation Caritas France aide d'abord les fondateurs familiaux à définir ou à préciser leur projet philanthropique. Elle les accueille, les écoute, contribue à affiner leur vision.

Ce travail en amont s'appuie sur l'expérience et la compétence, en particulier juridique et fiscale, des membres de l'équipe de la Fondation. Il s'adosse tout autant sur leur capacité à comprendre le terrain, les valeurs, l'histoire familiale, dans lesquels ce projet de fondation s'enracine.

« Dès lors que nous avons les mêmes objectifs et des valeurs fondamentales en commun, il est assez naturel de travailler ensemble. »

Luc Trouillard, Fondation Le Manteau de Saint Martin

UNE FOIS LA FONDATION CRÉÉE

AGIR. La Fondation Caritas France aide ses fondations abritées à conduire leur action : choisir des structures à soutenir ou développer leurs propres projets, suivre ces projets, rencontrer des experts, mettre en place des outils d'évaluation...

GÉRER. La Fondation se charge de l'ensemble des fonctions support (comptabilité, placements, reçus fiscaux...) mais apporte également un large éventail d'accompagnement : conseils de gouvernance, informations sur la fiscalité, appui dans l'évolution de la fondation abritée...

DÉVELOPPER. La Fondation met à disposition de ses abritées l'ensemble des compétences de ses équipes, notamment en collecte de fonds. Elle aide chaque fondateur qui le souhaite à mobiliser ses proches ou son réseau professionnel au moment de la collecte ISF, à communiquer l'actualité de sa fondation...

ÉCHANGER. La Fondation Caritas France encourage l'émergence d'une véritable communauté de fondations partageant la même communauté de valeurs, afin de permettre à chaque abritée de s'épanouir plus durablement. Elle met ainsi en relation les fondateurs soutenant des projets similaires, les amène à échanger sur leurs expériences, organise des rencontres...

FAMILLE DUFOURCQ

François Dufourcq a choisi d'aller au bout de la "joie du partage" avec sa famille en créant la fondation Lucq Espérance sous égide de la Fondation Caritas France.

Pourquoi avoir créé une fondation abritée ?

Quand on est aux manettes de son entreprise et qu'on le peut, on n'a pas le droit de ne pas partager en conséquence. C'est presque une exigence morale. Toutefois, "saupoudrer" du don à diverses organisations manque un peu de profondeur selon moi. La fondation abritée nous permet de nous inscrire dans la durée, de professionnaliser notre engagement et d'aller au-delà du strict intérêt fiscal. Je donne à ma fondation à titre personnel comme au titre de mon entreprise. Se battre pour accroître la valeur de sa société n'est pas suffisant. Désormais, quand je gagne un client, je sais que cela va aussi me permettre de donner plus à la fondation.

C'est aussi une façon d'impliquer nos enfants. Cette fondation est un choix familial partagé et pas seulement l'initiative des parents. Nos cinq enfants ont été consultés individuellement. Ce n'est pas en leur réservant un gros héritage qu'on rend ses enfants plus heureux, mais en leur offrant la possibilité de se réaliser eux-mêmes et d'expérimenter la joie du don et du partage.

Qu'est-ce qui a motivé votre choix de rejoindre la Fondation Caritas ?

Je m'y trouve chez moi. J'ai été baigné dans l'Église catholique et suis très marqué par notre religion. Par ailleurs, le Secours Catholique et la Fondation Caritas ont un capital de réflexion sur l'homme souffrant qu'on ne trouve pas ailleurs. Je crois enfin qu'elle permet plus que d'autres de travailler en équipe, notamment entre fondateurs.

Comment s'organise l'action de votre fondation ?

Les fonds se répartissent à 50-50 entre la France et l'étranger. Au Sud, nous finançons surtout des projets d'éducation. En France, nous agissons plus sur le lien social. Ici on ne meurt peut-être pas de faim mais on meurt de solitude. Nous intervenons dans de petits projets prometteurs afin de leur donner du capital pour se développer. Mais nous essayons de ne pas dépasser 10 ou 15 % de leur budget. L'idée est d'avoir un effet de levier, pas qu'ils dépendent de nous. Nous comptons nous développer fortement quand nous serons en retraite, heureux d'avoir lancé "Lucq Espérance" alors que nous sommes actifs.



© DR

VOS QUESTIONS

Qui peut s'abriter sous égide de la Fondation Caritas France ?

Toutes les personnes ou familles qui le souhaitent, tant que l'objet de leur fondation est en ligne avec celui de la Fondation Caritas France: la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en France et dans le Monde.

Quelle doit être la dotation d'une fondation abritée ?

Celle de votre ambition! Vous établissez les modalités de financement: fonds capitalisé dont les intérêts permettent de financer vos actions, flux annuels, dons ISF... Une fondation de flux (sans dotation initiale, alimentée chaque année) peut être créée à partir de 20 000 € l'an sur trois ans. Une fondation pérenne (d'une durée de 30 ans) dont les fonds sont capitalisés se construit à partir d'un apport de 500 000 € environ.

Quels projets puis-je soutenir ?

Ceux qui vous tiennent à cœur, tant qu'ils entrent dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Vous pouvez soutenir les projets proposés par le Secours Catholique ou la Fondation Caritas France, mais aussi une association qui vous touche, ou vos propres projets dans le champ de l'intérêt général. Nous vous aidons, si vous le souhaitez, à identifier ces projets, à en valider la pertinence et l'impact social.

Comment se passe concrètement la création d'une fondation abritée ?

Nous établissons ensemble un projet de convention (nom de la fondation, mode de financement, gouvernance...) qui est ensuite ratifié par notre Conseil d'administration (4 conseils par an). Une fois cette ratification faite et la convention signée, un compte est ouvert et votre fondation est immédiatement opérationnelle. Vous pouvez choisir et soutenir vos premiers projets.

Qui dirige la fondation ?

La fondation abritée est dirigée par un Comité de fondation qui réunit le membre fondateur et des personnes de son choix. C'est ce comité qui décide des engagements financiers au regard des fonds disponibles. La Fondation Caritas France dispose d'un membre de droit dans chaque Comité, avec en ultime recours un droit de veto dans la mesure où la fondation abritée ne dispose pas de personnalité juridique propre.

Quelles sont les dispositions fiscales liées à une fondation abritée ?

Votre fondation abritée a le label "Fondation X sous égide de la Fondation Caritas France" et bénéficie des mêmes dispositions fiscales que les versements réalisés directement à la Fondation Caritas France.

Vous-même, et ceux qui souhaitent soutenir votre fondation, bénéficiez ainsi d'une déduction de 75 % sur l'ISF (dans la limite de 50 000 €) et/ou de 66 % sur l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Vous pouvez également bénéficier des mécanismes liés à la donation temporaire d'usufruit des revenus d'un portefeuille boursier ou d'un immeuble de rapport.

Pourquoi choisir la Fondation Caritas ?

- Parce que vous vous sentez en résonance avec nos valeurs...
- Pour bénéficier de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.
- Afin d'accéder aux réseaux du Secours Catholique en France et des Caritas dans le monde.
- Parce que nous sommes soucieux de vous permettre d'optimiser l'impact de votre don.
- Parce que les conseils que nous vous apportons ne ressemblent qu'à vous.
- Pour la rencontre avec d'autres fondateurs, avec des porteurs de projets, partageant vos valeurs et votre volonté de lutter contre la pauvreté...

VOS INTERLOCUTEURS

PIERRE LEVENÉ, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



Entré jeune au Secours Catholique en tant qu'animateur, Pierre Levené devient Délégué des Yvelines en 1977. Il rejoint ensuite le service Action France-Europe au siège national, en 1988. À ce poste, après la chute du Mur de Berlin, il effectuera diverses missions dans les Pays de l'Est et participera à la création des Caritas Moscou, Kiev...

En 1996, Pierre Levené rejoint l'Association des Cités du Secours Catholique, en tant que Directeur des Activités d'abord, puis en tant que Secrétaire Général. En 2002, il est rappelé au poste de Secrétaire Général du Secours Catholique, pour redresser l'association. Ayant à ce titre participé à la création de la Fondation Caritas France, il en est devenu Délégué Général en 2011.

Tél. : 01 45 49 75 82

E-mail : pierre.levene@fondationcaritasfrance.org

JEAN-MARIE DESTRÉE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT



Après un service civil en Bolivie, Jean-Marie Destrée se spécialise dans le développement à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine. Il rejoint le Secours Catholique en 1988 pour y créer le département Amérique Latine – Caraïbes. Il sera ensuite, durant une dizaine d'années, Responsable Urgences-Réhabilitation de l'association. En 1999, il

obtient un diplôme en management de l'ESSEC qui le mènera aux postes de Responsable de la Formation et Directeur Administratif et Financier a.i. Fin 2002, alors que l'association crée une direction du département "Développement des Ressources" autonome, elle lui en confie la responsabilité. Dans ce cadre, il contribue à la création de la Fondation Caritas France, dont il est Délégué Général Adjoint depuis 2009.

Tél. : 01 45 49 75 82

E-mail : jeanmarie.destree@fondationcaritasfrance.org